

SECTION 2 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (SUITE)

Description du projet :

--

S'il y a lieu, indiquez le nom des consultants et des entreprises qui participeront à la réalisation du projet.

Retombées économiques pour l'entreprise/l'organisme et la région :

--

ÉCHÉANCIER DES ÉTAPES PRÉVUES DE LA RÉALISATION DU PROJET

Étape	Date de début	Date de fin
1.		
2.		
3.		
4.		

SECTION 3 – COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DU PROJET GLOBAL

Seules les dépenses admissibles seront comptabilisées pour établir le montant de la contribution gouvernementale.

Fournisseur	Description de la dépense	Admissible	Montant avant taxes
1.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
7.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Coût total du projet lié à la demande			
Coût des dépenses admissibles			

SECTION 3 – COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET (SUITE)

FINANCEMENT DU PROJET GLOBAL

Veillez indiquer toutes les sources de financement privées et publiques sollicitées pour la réalisation de ce projet. Tel qu'inscrit dans le Programme, le total des aides gouvernementales consenties ne doit pas dépasser 75 % des dépenses admissibles gouvernementales.

Organisme de financement	Type de financement	Montant
Financement du projet global (incluant les dépenses non-admissibles au programme)		

SECTION 4 – DOCUMENTS ANNEXÉS

Toutes les demandes déposées au programme Alimentation santé doivent être accompagnées de l'ensemble des pièces justificatives officielles (soumission, offre de service, talon de paie, factures, etc.) permettant de valider le coût total des projets présentés. Les estimations et les montants budgétaires ne sont pas acceptés.

Les documents suivants doivent être envoyés lors du dépôt de la demande.

- Formulaire d'inscription rempli et signé par son représentant autorisé
- Présentation détaillée du projet incluant les objectifs à atteindre et les résultats attendus
- Ensemble des pièces justificatives officielles permettant de valider les dépenses admissibles

Documents additionnels pour le :

Volet 1 - Soutien à la réalisation d'études diagnostiques* :

- CV du consultant externe et les preuves d'expertise
- Pertinence de l'étude en lien avec le développement ou la modification d'un aliment de bonne qualité nutritive
- Impact réel des modifications proposées sur l'offre alimentaire
- Offre de service du consultant
- Deux derniers états financiers externes couvrant trois années financières

Volet 2 - Soutien au développement et à la modification de la valeur nutritive de produits transformés québécois* :

- CV du consultant externe et les preuves d'expertise
- OU
- CV du spécialiste interne et les preuves d'expertise
- Démonstration que les aliments développés ou modifiés ainsi que la cible fixée sont significatifs
- Impact réel des modifications proposées sur l'offre alimentaire
- Démonstration de la disponibilité aux consommateurs québécois des produits développés ou modifiés
- Offre de service du laboratoire et/ou du consultant externe, si applicable
- Deux derniers états financiers externes couvrant trois années financières

* Un [modèle de diagnostic](#) est disponible sur le site Internet du programme.

SECTION 4 – DOCUMENTS ANNEXÉS (SUITE)

Volet 3 - Soutien aux activités et aux projets structurants* :

- Liste des membres s'il s'agit d'un regroupement
- Démonstration du caractère structurant du projet
- Pertinence des sujets traités et du public cible en lien avec l'objectif du volet
- Démonstration de la visibilité et de la portée de la diffusion des résultats du projet
- Impact potentiel sur la production et la consommation d'aliments de bonne qualité nutritive
- Offre de service du laboratoire ou du consultant externe, ou des deux, le cas échéant
- Implication de l'industrie de la transformation alimentaire et des autres intervenants concernés

SECTION 5 – DÉCLARATION

« Les renseignements personnels et confidentiels que vous fournissez au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les renseignements que celui-ci consignera à votre dossier sont protégés et ne peuvent être communiqués que conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). »

« Seuls le personnel du MAPAQ et les organismes dûment autorisés y auront accès selon les dispositions prévues à la Loi. Les renseignements demandés serviront à l'administration de votre dossier ainsi qu'à la saine gestion et à la reddition de comptes du programme. Ils ont ainsi un caractère obligatoire et le refus de les fournir pourrait entraîner l'inadmissibilité aux programmes du Ministère. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger, selon les dispositions prévues à la Loi. »

Je soussigné, _____, confirme que les renseignements fournis dans cette
Nom complet du principal gestionnaire de l'entreprise/l'organisme

demande sont complets et véridiques et m'engage à fournir aux représentants du MAPAQ toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement l'acceptation du projet.

Signature manuscrite

Titre

Date